



HAUTE-GARONNE - LE DEPARTEMENT

Haute-Garonne - 2026

# L'agneau des Pyrénées obtient l'IGP (Indication Géographique Protégée)

Écologie

Agroécologie

Publié le 20 février 2020

Reading time : 2 minutes



Issu des races locales des Pyrénées Centrales, dont la plus représentée est la Tarasconnaise, l'agneau des Pyrénées est une race particulièrement bien adaptée à la transhumance. Les agneaux naissent principalement à la descente des estives et sont allaités pendant minimum soixante jours. Ce qui apporte sa tendreté, sa couleur rosée et ses arômes particuliers à la viande.

L'IGP "Agneau des Pyrénées" répond aux exigences du consommateur, très attentif à la traçabilité de la production à l'assiette. Le label permet aussi de préserver tout un territoire avec ses pratiques, ses races d'élevage et ses métiers qui font le terroir, et de maintenir un tissu rural important.

*"L'IGP "Agneau des Pyrénées" est la reconnaissance européenne des savoir-faire ancestraux de nos territoires. Elle permet la protection pour les générations futures, du produit "Agneau des Pyrénées" issu des races pyrénéennes, et des éleveurs qui animent ces espaces, tout en maintenant la biodiversité animale et végétale. Ce combat d'une quinzaine d'années nous a rendu plus fort, montrant que notre persévérance pour sauver nos races et dynamiser nos Pyrénées, correspond toujours à la demande sociétale. Nous sommes donc heureux d'apposer le logo IGP "Agneau des Pyrénées" sur nos produits, et espérons que le consommateur sera au rendez-vous pour déguster ce produit d'exception"* précise Jean-François Layrisse, président la COPYC, Commission Ovine des Pyrénées Centrales.

Cette démarche vient conforter celles existantes : le Label Rouge qui reconnaît la qualité supérieure du produit et l'Agriculture biologique pour son mode de production.

***"Cette victoire de l'IGP "Agneau des Pyrénées" répond aux besoins des éleveurs de montagne et du piémont pyrénéen en valorisant leurs troupeaux, leur engagement et leur savoir-faire au quotidien. Dans un contexte de mutation des pratiques agricoles, en lien***

*avec les nouvelles exigences des consommateurs et les crises climatiques et énergétiques à venir, le Conseil départemental défend un modèle agricole durable, dans le respect des traditions de cultures et d'élevages prenant en compte les intérêts des populations d'aujourd'hui et des générations futures", déclare Georges Méric, président du Conseil départemental de la Haute-Garonne."*



<https://www.youtube.com/watch?v=czT31TU0POc>

## **Zoom sur François Manent, éleveur à Saint-Pé-Delbosc**